

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

62400 Béthune

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

IMPORTANT



RADON



sur ma commune :

MODÉRÉ

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ



RISQUES MINIERS

 sur ma commune :

EXISTANT

Risque d'inondation sur Béthune

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : bassin versant de la Lawe

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé bassin versant de la Lawe a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 07/11/2019

Date d'approbation : 29/03/2021

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : TRI Béthune - Armentières

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 62DREAL20140014

Risque d'inondation sur Béthune



PAPI : PAPI Lys

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 59DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

14 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

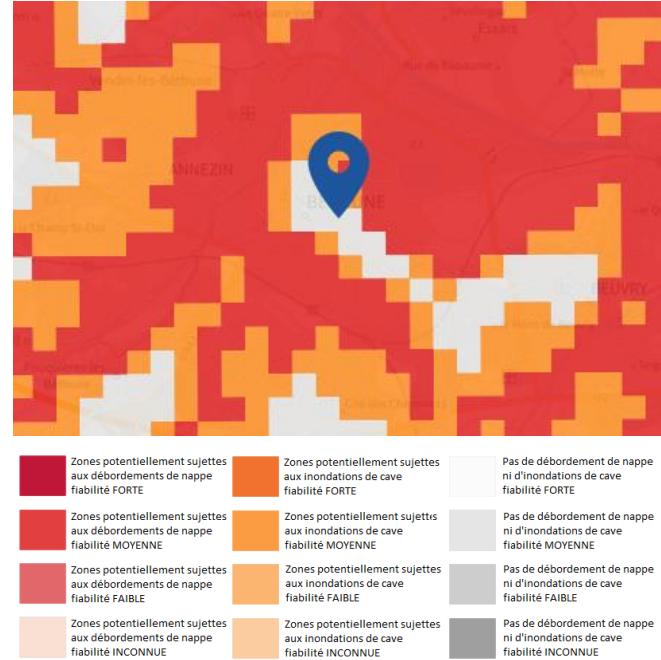
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2402725A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/12/2023	09/02/2024
IOME2320253A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/06/2023	28/07/2023
IOME2229183A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/08/2022	29/10/2022
INTE2127287A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/06/2021	28/09/2021
INTE1616446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/05/2016	16/06/2016
IOCE0929932A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/05/2009	13/12/2009
IOCE0800746A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/07/2007	13/01/2008
INTE0200571A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/08/2002	10/11/2002
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800324A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/1998	22/08/1998
INTE9500103A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	24/02/1995
INTE9500304A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1994	03/08/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	15/01/1994
INTE8800136A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/01/1988	21/04/1988

Risque de remontées de nappe sur Béthune

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI Lys

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 59DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

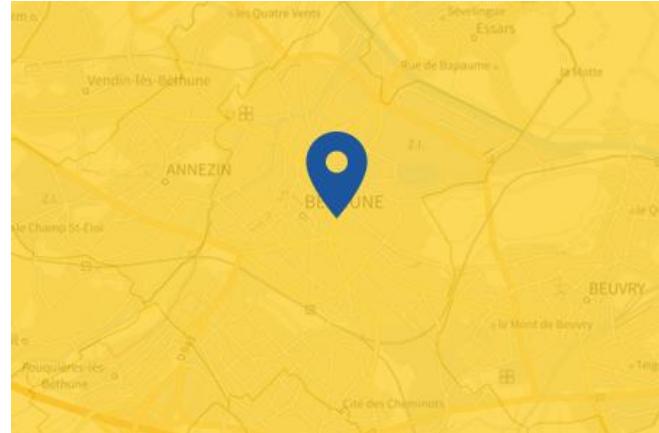
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Béthune

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 2/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Béthune

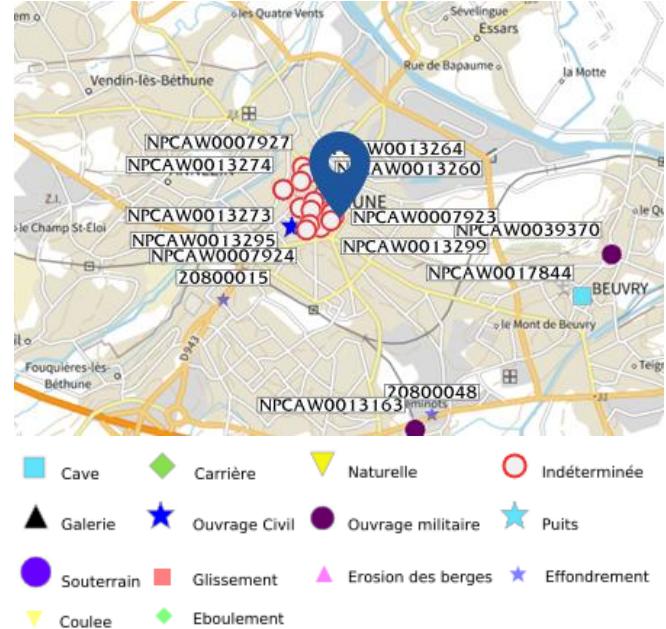
Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :



DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Béthune

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2308745A	Sécheresse	01/04/2022	03/05/2023
IOME2226254A	Sécheresse	01/04/2020	12/10/2022
INTX9210012A	Sécheresse	01/05/1989	05/02/1992

Risque radon sur Béthune

Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Béthune

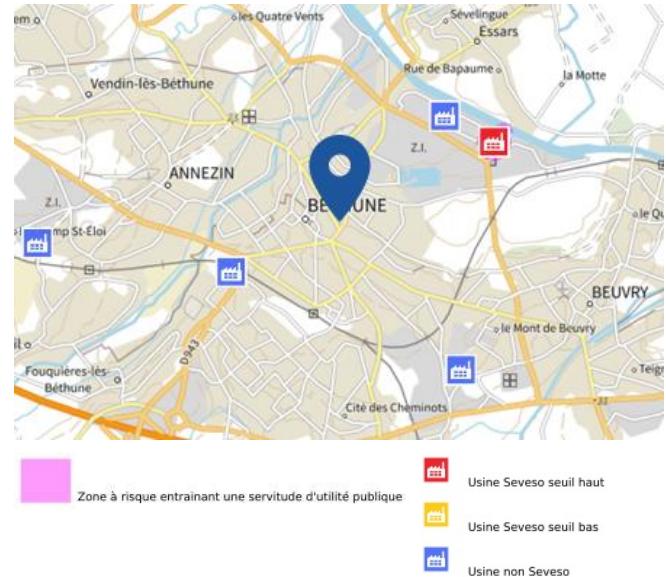
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : PPRT SI GROUP

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT SI GROUP a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 07/12/2009

Date d'approbation : 22/05/2012

Le PPRT couvre les aléas suivant:

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet de surpression
- Effet toxique

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet de surpression
- Effet toxique

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Béthune

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SI GROUP-Béthune	Seveso seuil haut

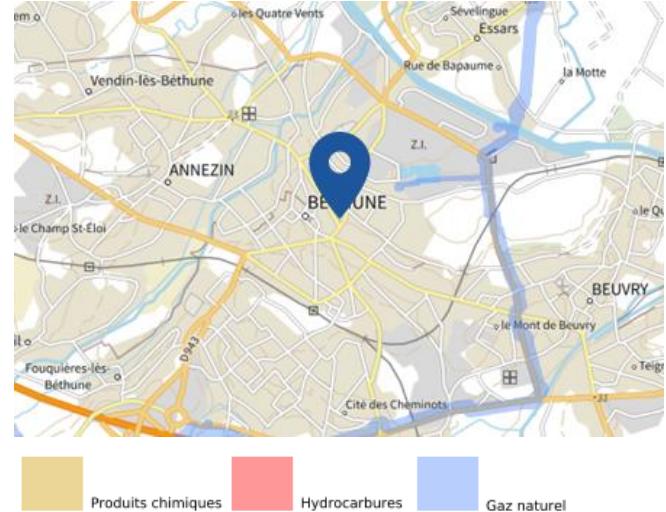
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Société d'Investissement Gestion	Non Seveso
AUCHAN CARBURANT	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Béthune

 Risque sur la commune CONCERNÉ

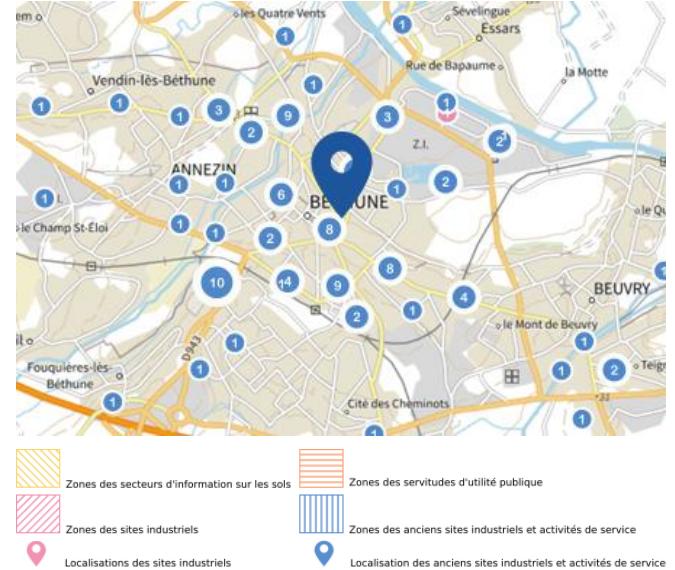
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Béthune

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque minier sur Béthune

Risque sur la commune EXISTANT

A l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.

Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Affaissement minier

Effondrements localisés

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

2 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
20800015	Effondrement / Affaissement	Traversée de la rue Bruay, à hauteur du Bl de Varsovie
20800048	Effondrement / Affaissement	Déviation de la RN41 au Sud de Béthune

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

19 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
NPCAW0007785	indéterminé	Grand Place_1
NPCAW0007885	cave	Caves sous Grand Place
NPCAW0007893	indéterminé	Bethune_5
NPCAW0007923	indéterminé	Rue Edouard Herriot
NPCAW0007924	indéterminé	Rue Emile Zola
NPCAW0007925	indéterminé	Rue d'Arras
NPCAW0007927	indéterminé	Place Lamartine
NPCAW0013260	indéterminé	Maréchal Joffre
NPCAW0013264	indéterminé	Bd Kitchener
NPCAW0013268	indéterminé	Rue du Pot d'Etain
NPCAW0013273	indéterminé	La charité
NPCAW0013274	indéterminé	La charité 2
NPCAW0013277	indéterminé	Albert 1er
NPCAW0013287	indéterminé	Bd Victor Hugo 3
NPCAW0013291	indéterminé	Hôtel de Beaulaincourt
NPCAW0013292	indéterminé	Tour St Ignace
NPCAW0013293	indéterminé	Dr Herbaut
NPCAW0013295	ouvrage civil	Saint Pry
NPCAW0013299	indéterminé	11 Novembre

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000370301	EDF GDF AGENCE DE BETHUNE	En cours
SSP000367201	SI Group (ex SCHENECTADY EUROPE SA)	En cours
SSP000369401	BRIDGESTONE SAS	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

111 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3974831	Usine Schenectady Europe	En arrêt	
SSP3974829	Garage Citroën ex-Tannerie BAR	Indéterminé	
SSP3974828	Fabrique de couleurs	Indéterminé	
SSP3974827		En arrêt	
SSP3974826	Ex-Transport Bully	En arrêt	
SSP3974825		Indéterminé	
SSP3974780	Garage Peugeot et Station ESSO	Indéterminé	
SSP3974778		Indéterminé	
SSP3974774	Station SHELL	Indéterminé	
SSP3974773	Atelier de construction mécanique	En arrêt	
SSP3974766	Garage Citroën et Station ELF (anc.)	Indéterminé	
SSP3974765	Dépôt Charbon, fuel	En arrêt	
SSP3974755	Station du Beffroi (anc. BP)	En arrêt	
SSP3974753	Auto Standard	Indéterminé	
SSP3974749	Garage REMY et station PURFINA	En arrêt	
SSP3974736	Station Diesel	En arrêt	
SSP3974724	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3974721	Station service ESSO	Indéterminé	
SSP3974706	Manufacture d'horlogerie succ. à la	Indéterminé	
SSP3974699	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3974698	Site EDF	En arrêt	
SSP3974696	Station service TOTAL	En arrêt	
SSP3974687	Atelier de sidérurgie	En arrêt	
SSP3974685	"Tous les combustibles"	En arrêt	
SSP3974680	Entreprise générale de batiments	Indéterminé	
SSP3974674	Teinturerie, Atelier de dégraissage	En arrêt	
SSP3974673	Atelier de construction	En arrêt	
SSP3974671	Station ELF	En arrêt	
SSP3974652	Auto Garage Béthunois	Indéterminé	
SSP3974651	Garage Taverne	En arrêt	
SSP3974642	Garage d'autobus SCETA	Indéterminé	
SSP3974637	Dépôt charbon, fuel	En arrêt	
SSP3974632	Atelier de robinetterie	En arrêt	
SSP3974627	Station Service ESSO	En arrêt	
SSP3974622	Garage Vasseur	Indéterminé	
SSP3974617	Dépôt charbon, fuel	En arrêt	
SSP3974615	Ex-Usine CIB	En arrêt	
SSP3974611	Usine de la Pierrette	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3974609	Faïencerie	Indéterminé	
SSP3974607	Gare SNCF	Indéterminé	
SSP3974600	Garage Honda ex-Garage de l'Avenue et	Indéterminé	
SSP3974599	Dépôt d'HC	Indéterminé	
SSP3974596	Dépôt charbon, fuel	Indéterminé	
SSP3974584	Dépôt charbon, fuel	Indéterminé	
SSP3974580	Station TOTAL	En arrêt	
SSP3974567	Pressing	Indéterminé	
SSP3974564	Station TOTAL	En arrêt	
SSP3974550	Ateliers TOLAROIS	Indéterminé	
SSP3974549	Usine Firestone	Indéterminé	
SSP3974548	Usine Schenectady	Indéterminé	
SSP3974540	Atelier de façonnage de celluloïd	Indéterminé	
SSP3974539	Atelier de façonnage de celluloid	En arrêt	
SSP3974538	Atelier de régénération d'huile	En arrêt	
SSP3974533	Fer-Art	Indéterminé	
SSP3974523	garage	En arrêt	
SSP3974522	Ancienne usine BENOTO	Indéterminé	
SSP3974521	Tannerie	En arrêt	
SSP3974520	Tannerie	En arrêt	
SSP3974516	Atelier de Forge	En arrêt	
SSP3974513	dépôt de ferraille	Indéterminé	
SSP3974512	Dépôt de charbon / ancienne Brasserie	En arrêt	
SSP3974505	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3974504	Atelier de construction et fonderie	En arrêt	
SSP3974496	Fonderie	En arrêt	
SSP3974494	Gare de Béthune Rivage	En arrêt	
SSP3974490	Fonderie Moderne	En arrêt	
SSP3974485	Dépôt de boues	Indéterminé	
SSP3974470	Transports matériaux	En arrêt	
SSP3974467	Bourrelier	En arrêt	
SSP3974465	La Maison du pneu	Indéterminé	
SSP3974464	Ateliers de la Béthunoise	En arrêt	
SSP3974462	Garage Excelsior	Indéterminé	
SSP3974461	Dépôt de bois	En arrêt	
SSP3974458	Gare de Béthune	Indéterminé	
SSP3974455		Indéterminé	
SSP3974454	Dépôt d'hydrocarbure	En arrêt	
SSP3974453	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3974452	Garage	Indéterminé	
SSP3974451	Garage	Indéterminé	
SSP3974450	Garage	Indéterminé	
SSP3974449	Dépôt d'hydrocarbure	En arrêt	
SSP3974448	Dépôt d'engrais	En arrêt	
SSP3974445	Mégisserie	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3974444	Mégisserie	En arrêt	
SSP3974443	Fonderie	En arrêt	
SSP3974442	Garage Lemaire (ex-Mégisserie)	Indéterminé	
SSP3974441	Fabrique de sucre	Indéterminé	
SSP3974440	Teinturerie	En arrêt	
SSP3974438	Fonderie	En arrêt	
SSP3974437	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3974436	Huilerie et usine à gaz	En arrêt	
SSP3974435	Tannerie	En arrêt	
SSP3974434	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3974433	Tannerie	En arrêt	
SSP3974432	Tannerie	En arrêt	
SSP3974430	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3974427	Gare Routière	Indéterminé	
SSP3974426	"Garage André"	Indéterminé	
SSP3974423	Garage AUDI anc. Garage Peugeot	Indéterminé	
SSP3974422	Ancienne fonderie devenue garage	En arrêt	
SSP3974421	Station Antar	En arrêt	
SSP3974419		En arrêt	
SSP3974417	Garage et café Hochart	En arrêt	
SSP3974416	Poincaré Occasion	Indéterminé	
SSP3974404	Tannerie, Fabrique de chaussure	En arrêt	
SSP3974400	Fabrique de produits d'entretien	En arrêt	
SSP3974398	Transports DECHERT	Indéterminé	
SSP3974389	Garage	Indéterminé	
SSP3974386	Teinturerie "l'Arc en Ciel"	En arrêt	
SSP3974385	Dépôt d'Hydrocarbures	En arrêt	
SSP668768	DALKIA (Chaufferie du Mont Liébaut)	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

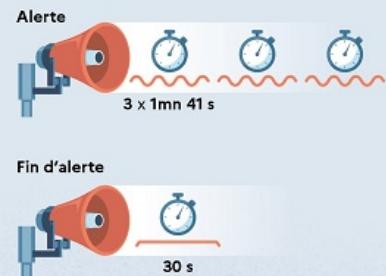
ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement

- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



- RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



- ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



- RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



- NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr